



Conseil économique et social

Provisoire

29 août 2008

Français

Original : Anglais

Session de fond de 2008**Débat de haut niveau****Compte rendu analytique provisoire de la 18^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 2 juillet 2008, à 15 heures

Président: M. Dapkiunas (Vice-Président) (Biélorus)
puis: M. Mérorès (Président) (Haïti)
puis: M. Monteiro Lima (Vice-Président) (Cap-Vert)

SommaireDiscussion générale de haut niveau (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

08-40874 (F)



En l'absence de M. Mérorès (Haïti), M. Dapkiunas (Bélarus), Vice-Président, prend la Présidence.

La séance est ouverte à 15 h 05.

Discussion générale de haut niveau (suite) (E/2008/10, 12, 15, 33, 50/Rev.1 et 68)

1. **M. Rivas Palacios** (Paraguay), soulignant que l'économie de son pays est étroitement liée au secteur agricole, fait savoir que le Gouvernement paraguayen a élaboré un plan de développement agricole et rural afin de coordonner l'action des secteurs public et privé et de la communauté internationale et de mettre en œuvre des politiques fondées sur les principes d'équité, de durabilité et d'efficacité. La priorité est accordée à de profondes réformes institutionnelles, pour permettre au Paraguay de lancer sur les marchés régionaux et mondiaux des produits compétitifs à des conditions justes et satisfaisantes pour les producteurs ruraux. Le développement rural avance donc à grands pas, de même que l'intégration et le renforcement de l'économie et partant le bien-être des paysans paraguayens. Le secteur rural produit plus de 90 pour cent des exportations du pays, de sorte que le Paraguay est exportateur net de produits alimentaires vers le reste du monde. Le Paraguay engage instamment les pays développés, afin d'égaliser la concurrence et de promouvoir la liberté économique, à éliminer les subventions agricoles et les barrières commerciales. Plus les exportations augmenteront et plus il sera créé d'emplois et mieux l'on pourra freiner les migrations vers les villes et vers l'étranger, le résultat ultime étant une atténuation de la pauvreté en milieu rural.

2. La hausse des prix du pétrole, toutefois, compromet la capacité des pays dont les économies sont plus vulnérables de continuer à améliorer la qualité de vie de leurs populations. Le coût du pétrole est une des principales raisons de la hausse des produits alimentaires, bien que les changements climatiques et la spéculation aient également eu un impact décisif. Pour les pays en développement sans littoral comme le Paraguay, le transport du pétrole importé s'est généralement renchéri de 20 pour cent, le coût du pétrole lui-même ne cessant d'ailleurs d'augmenter, ce qui affecte à son tour les prix de revient des importations comme des exportations. Des études récentes ont fait apparaître le lien entre les coûts du pétrole et les prix des produits alimentaires: entre 2000 et 2008, par exemple, le prix du pétrole a quintuplé et celui du lait a plus que triplé et, d'une

façon générale, le coût de la vie a augmenté dans les mêmes proportions.

3. Importateur net de pétrole, le Paraguay doit trouver d'autres sources d'énergie pour réduire les coûts de la production agricole et des transports. Le Congrès paraguayen a adopté des lois visant à promouvoir les biocarburants, sources d'énergie renouvelables n'ayant qu'un impact modéré sur l'environnement. Au Paraguay, la principale matière première est la canne à sucre, qui peut être utilisée pour la fabrication de biocarburants sans affecter la sécurité alimentaire.

4. **Mme Kieber-Beck** (Liechtenstein) fait observer que les progrès accomplis en ce qui concerne les dimensions sociales et économiques du développement durable ont été lents et inégaux. La mise en œuvre des engagements assumés au plan mondial pour promouvoir un développement durable exige une implication et une impulsion des autorités nationales ainsi que des institutions nationales responsables, un dialogue inclusif auquel participent également la société civile, les autorités locales et le secteur privé et une franche discussion des questions à régler dans les médias. Indispensable aussi est la coopération entre les États et au niveau des organisations internationales, spécialement en présence de crises d'envergure mondiale.

5. La loi du Liechtenstein concernant la coopération humanitaire internationale et le développement, reflétant en cela la stratégie élaborée par la communauté internationale dans ces domaines, prévoit l'adoption de mesures visant à promouvoir le développement social et la réduction de la pauvreté, la préservation de l'environnement au profit des générations futures et la mise en œuvre d'une approche responsable et rationnelle en matière d'exploitation des ressources naturelles. La microfinance est un outil important qui s'est avéré particulièrement utile dans le contexte d'innombrables activités de développement. Le Liechtenstein a créé avec l'appui du gouvernement un partenariat pour la microfinance dont l'élément le plus dynamique est le secteur privé.

6. Le Liechtenstein est actuellement partie à 28 conventions et protocoles relatifs à la protection de l'environnement, et en particulier au Protocole de Kyoto, et espère vivement qu'il sera fixé sans tarder des objectifs plus ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre après 2012 lorsque sera conclu un nouvel accord lors de la

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit avoir lieu à Copenhague en 2009. Le Gouvernement du Liechtenstein a lui-même élaboré une stratégie de très large portée en matière de changements climatiques. Au plan régional, il prend une part active aux activités transfrontières, un accent très marqué étant placé sur l'aspect environnemental du développement durable. En tant que pays alpin, le Liechtenstein s'intéresse tout particulièrement au développement des Alpes, lesquelles, comme toutes les chaînes de montagnes, sont une source importante de ressources naturelles clés et jouent un rôle de premier plan en matière de loisirs, et il parraine des projets de développement spécifiques dans des villages des montagnes d'Asie centrale et du Caucase. En outre, le Liechtenstein attache une grande importance à la mise en œuvre d'une approche intégrée de la préservation et de la mise en valeur de la région du lac de Constance et, en sa qualité de Président de la Conférence internationale sur le lac de Constance, a dirigé les discussions concernant la modification du programme "Action 21" pour le lac de Constance, inspiré sur le programme "Action 21" adopté à Rio en 1992, et a aidé à l'élaboration d'un rapport concernant les conséquences régionales des changements climatiques.

7. **M. Mottaki** (Observateur de la République islamique d'Iran) déclare que la crise actuelle compromet la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, tandis que la rapidité de l'accroissement démographique menace la stabilité sociale et politique dans de nombreux pays. Une action collective s'impose d'urgence pour mettre en œuvre efficacement les principaux accords conclus au plan mondial en matière de développement durable.

8. Toutefois, il importe tout autant d'analyser les causes profondes du problème. Depuis la fin de la guerre froide, les politiques d'hégémonie de certaines grandes puissances ont donné naissance à un système injuste, antidémocratique et inégal de gouvernance mondiale. Au cours des quatre années écoulées, les politiques économiques malavisées de ces puissances ont contribué à l'augmentation mondiale des prix du pétrole et des produits alimentaires. Le système financier international privilégie les pays les plus riches, qui drainent les ressources des plus pauvres. La hausse des prix de l'énergie n'a rien à voir avec l'offre mais a été causée par des facteurs comme la fluctuation des stocks commerciaux et la dépréciation du dollar. De plus, certains pays développés ont, en 2007, accru

les taxes qui frappent le pétrole brut dans des proportions atteignant jusqu'à 55 pour cent, gagnant ainsi plus, sur la vente de chaque litre de pétrole, que les pays producteurs.

9. Les pays développés doivent s'acquitter de l'engagement qu'ils ont pris de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de renforcer leur appui aux pays en développement. Les partenariats Sud-Sud sont essentiels aussi. Un exemple récent en est la réunion des Ministres de l'économie des États membres du Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) qui a eu lieu à Isfahan (Iran).

10. Le monde d'aujourd'hui est le témoin de l'agonie d'un ordre économique implicitement fondé sur l'exercice de la gouvernance mondiale par certaines grandes puissances. En contribuant à créer un nouveau système de nature à promouvoir le développement durable, le Conseil peut rehausser la crédibilité et le prestige des organisations internationales. À cette fin, le Conseil devra s'attacher à identifier les obstacles de caractère politique, technique et financier auxquels se heurtent les pays en développement et encourager la formulation de politiques de développement durable. De même, les réunions internationales qui doivent se tenir prochainement offriront aux pays développés l'occasion d'adopter des schémas de consommation plus rationnels fondés sur le principe de responsabilité commune mais différenciée.

11. **M. Elwarfally** (Observateur de la Jamahiriya arabe libyenne) dit que la crise actuelle résulte des défaillances de politiques alimentaires suivies dans le monde au cours des 20 années écoulées, qui ont méconnu les risques liés à l'accroissement démographique, aux changements climatiques, à la contraction de la production agricole, à la spéculation et à l'apparition rapide d'une économie fondée sur les connaissances, qualifiée de "super symbolique" par Alvin Toffler.

12. Promouvoir l'agriculture pourrait aider à régler ces difficultés. Les pays développés devraient éliminer les subventions qu'ils versent à leurs agriculteurs pour permettre ainsi l'expansion de l'agriculture dans les pays en développement. Conformément au principe de complémentarité au plan régional, chaque pays devrait pouvoir investir dans le secteur auquel son climat se prête le mieux. Dans ce contexte, les initiatives adoptées par l'Union africaine et par le NEPAD méritent d'être appuyées.

13. Les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ont été insuffisants, notamment parce que l'appui promis ne s'est pas matérialisé. M. Elwarfally espère que les engagements qui ont été pris d'appuyer le développement de l'Afrique seront honorés et que la réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique qui doit avoir lieu le 22 septembre 2008 en sera une preuve.

14. La Jamahiriya arabe libyenne, pays aride, est particulièrement affectée par le changement climatique. Des projets comme celui du Grand Fleuve artificiel, qui consiste en un réseau de canalisations qui doivent transporter des millions de mètres cubes d'eau pure du Sud désertique vers les régions plus peuplées du Nord, ne sont pas suffisants. Il faut par conséquent élaborer, en s'inspirant des principes dégagés lors du Sommet de la Terre tenu à Rio, un accord mondial visant, dans une optique intégrée, à s'attaquer aux causes des changements climatiques et à faire en sorte que les pays en développement aient les moyens de s'y adapter. Un tel accord concrétiserait la pensée nouvelle qu'exige une ère nouvelle.

15. **M. Nakayama** (Japon) dit que sa délégation appuie les efforts visant à renforcer le Conseil, y compris le lancement du Forum de la coopération pour le développement.

16. Lors de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), au mois de mai, les participants ont reconnu l'importance de l'appropriation nationale et des partenariats ainsi que du concept de sécurité humaine afin de protéger les populations et les communautés et de leur permettre de prendre en main leur propre destin. Le Japon fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les conclusions de la Conférence soient suivies d'effet. Étant donné les défis auxquels est confrontée l'Afrique dans les efforts qu'elle déploie pour réaliser le développement durable et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, les questions évoquées à cette occasion, comme les changements climatiques et la consolidation de la paix, constituent également des priorités au plan mondial.

17. Les changements climatiques et l'environnement, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et la crise alimentaire mondiale sont autant d'éléments interdépendants qui influent directement sur le développement durable. S'agissant

des changements climatiques, le moment est venu pour la communauté internationale de s'orienter vers un modèle caractérisé par une faible consommation de carbone, seul de nature à préserver le monde pour les générations futures, et la technologie a un rôle capital à jouer à cet égard. Il faut non seulement diffuser les technologies de pointe qui existent déjà, mais aussi mettre au point des technologies novatrices exemptes de carbone, comme le nouveau véhicule à cellule d'hydrogène que le Japon présentera lors de la réunion au sommet du Groupe des Huit (G-8) qui doit avoir lieu à Hokkaido. Entre autres mesures, le Japon a également créé un mécanisme financier doté de 10 milliards de dollars de ressources, appelé "Cool Earth Partnership", pour aider les pays en développement à atténuer l'impact des changements climatiques.

18. S'agissant des Objectifs du Millénaire pour le développement, le Japon s'est employé, dans le cadre du G-8, à faire mieux comprendre l'importance que revêtent la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement pour la sécurité humaine. Par ailleurs, le Japon appuie les travaux entrepris pour établir au niveau du système des Nations Unies un Cadre global d'action pour faire face à la crise alimentaire mondiale. Il s'est dit disposé à libérer plus de 300 000 tonnes de riz importé et à fournir un appui financier pour aider les agriculteurs pauvres à accroître la production vivrière, l'accent devant être mis à cet égard sur l'amélioration de la productivité agricole et l'adoption d'une discipline plus rigoureuse en ce qui concerne les restrictions à l'exportation.

19. **M. Naranjo Paz** (Cuba) dit qu'il sera impossible d'assurer un développement durable pour tous aussi longtemps que persistent les actuels schémas de production et de consommation, qui ne sont pas viables. Plutôt que de rechercher uniquement des solutions axées sur le marché, le développement économique doit aller de pair avec le développement social et garantir la protection de l'environnement. La crise alimentaire est une autre preuve que l'ordre économique et politique mondial actuel n'est pas viable. En fait, le problème des pénuries mondiales de produits alimentaires a été soulevé dès 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation, à Rome. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le monde produisait déjà alors assez d'aliments pour nourrir tous les habitants de la planète.

20. Les pays en développement ne sont pas responsables des problèmes environnementaux contemporains et le droit au développement ne saurait être refusé à ceux qui en ont le plus besoin. Ceux qui ont thésaurisé les richesses et les technologies et sont responsables de 76 pour cent des émissions de gaz à effet de serre doivent assumer la responsabilité principale de la lutte contre les changements climatiques.

21. L'on n'a guère parlé de la coopération internationale qui est nécessaire si l'on veut privilégier le financement du développement, et d'énormes quantités de ressources financières continuent d'aller des pays en développement vers les pays développés. Les pays en développement ont besoin de recevoir des ressources additionnelles sur une base préférentielle, sans condition et conformément à de nouveaux principes de coopération internationale, lesquels doivent respecter les priorités nationales et ne pas être manipulés en fonction d'intérêts politiques. Bien qu'étant un pays pauvre, et malgré le blocus qui entrave son développement économique et social depuis 50 ans, Cuba a partagé ses ressources avec des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine sur la base de principes comme le principe de solidarité plutôt que de concurrence, de la reconnaissance des savoirs tacites et du respect des besoins des pays auxquels une coopération est nécessaire. M. Naranjo Paz se demande tout ce que l'on pourrait réaliser avec une fraction seulement de l'argent qui est dépensé chaque année en armements.

22. **M. Waszczykowski** (Pologne) dit que, si des mesures à court terme doivent être adoptées d'urgence pour donner suite efficacement aux demandes d'assistance des pays les plus durement touchés par la crise alimentaire, une action internationale à long terme devant déboucher sur de vastes transformations structurelles des politiques agricoles mondiales est nécessaire aussi pour en atténuer les effets. Les institutions financières internationales pourraient fournir un appui financier aux pays à faible revenu et la communauté internationale devrait réfléchir aux mesures à adopter pour diffuser efficacement des pratiques optimales en matière de production agricole. Il est essentiel de faciliter l'accès des petits producteurs aux semences, aux engrais et à l'assistance technique. Certaines de ces mesures sont d'ailleurs déjà prévues dans la Déclaration adoptée lors de la Conférence de

haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale qui a eu lieu à Rome en juin.

23. Le problème alimentaire est étroitement lié aux changements climatiques, et il faut poursuivre les recherches pour en identifier les conséquences aux échelons régional et local. Les changements climatiques viennent en tête des préoccupations politiques de la Pologne et, en décembre, celle-ci accueillera la quatorzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la quatrième réunion des Parties au Protocole de Kyoto, réunions dont il faut espérer qu'elles permettront de franchir une étape importante de la feuille de route de Bali. Tous les pays doivent travailler à la création d'un régime de coopération pour la période qui suivra 2012 étant donné que, fréquemment, un développement économique rapide n'est assuré qu'au prix d'investissements dans des secteurs qui génèrent d'énormes quantités de gaz à effet de serre et que les décisions d'investissement adoptées aujourd'hui auront un impact majeur sur le climat au cours des 50 années à venir. La Pologne est un bon exemple de pays où la croissance robuste du produit intérieur brut (PIB) n'a pas affaibli la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre, qui ont diminué de 4 pour cent entre 1995 et 2005 tandis que, pendant la même période, le PIB a presque triplé.

24. **M. Mwenifumbo** (Malawi) déclare que la réduction de la pauvreté en milieu rural – où vit 85 pour cent de la population du Malawi – revêt une importance primordiale pour son gouvernement, qui a élaboré une stratégie intégrée de développement rural durable afin de promouvoir la croissance économique dans ces régions. Reconnaisant que les régions rurales sont le moteur potentiel de l'expansion économique, le Malawi en a fait la cible d'initiatives prioritaires axées, entre autres, sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; l'irrigation et la mise en valeur des ressources hydriques; le développement de l'infrastructure des transports; et la génération et la distribution d'énergie.

25. Le Malawi apprécie l'appui qu'il a reçu de ses partenaires de développement, mais il faut aller plus loin si l'on veut que le pays puisse mener à bien sa stratégie de développement. En particulier, le Malawi a besoin de ressources additionnelles suffisantes pour transformer sa richesse en ressources naturelles en une croissance économique durable qui lui permette de réaliser ses aspirations nationales au développement.

Le Malawi a déjà, malgré ses ressources limitées, garanti la sécurité alimentaire au niveau des ménages et au plan national grâce à un programme de subventions agricoles ciblées. Son expérience montre que l'investissement dans la petite agriculture est la clé d'une croissance économique soutenue dans les pays moins avancés.

26. Il est essentiel aussi de faciliter l'accès aux marchés internationaux à des conditions équitables pour pouvoir assurer le développement durable et réduire la pauvreté dans ces pays. Le Malawi considère qu'il faut en particulier diminuer les subventions dont bénéficie l'agriculture dans les pays développés pour que les produits agricoles des pays en développement puissent être compétitifs sur les marchés mondiaux.

27. **M. Dahinden** (Observateur de la Suisse) déclare que les changements climatiques constituent l'un des problèmes les plus brûlants et les plus graves auxquels est confrontée la communauté internationale. Étant donné la menace qui pèse sur les écosystèmes, il est d'une importance vitale d'adopter des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leur impact et de mettre en valeur d'autres sources d'énergie. Chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la pauvreté, les schémas de production et de consommation et la gestion des ressources naturelles sont des questions interdépendantes, de sorte que les changements climatiques doivent être pris en considération dans toutes les décisions dans le cadre d'une perspective plus large du développement durable. Il faudra investir davantage pour concevoir et appliquer des indicateurs intégrés d'impact sur la pauvreté et l'environnement, et la Suisse participe à une initiative visant à mettre à l'essai une telle approche intégrée. Il est urgent aussi de mieux tenir compte de l'importance que revêtent les écosystèmes en élaborant des instruments de nature à promouvoir une utilisation responsable des ressources naturelles et en introduisant des programmes de transferts financiers et d'exonérations fiscales afin d'indemniser ceux qui protègent les écosystèmes mondiaux.

28. La crise alimentaire actuelle a mis en relief l'insuffisance des investissements dans le développement agricole et le développement rural de nombreux pays en développement, mais aussi le peu de cas que les pays donateurs, y compris la Suisse, font des secteurs productifs. Les politiques agricoles de nombreux pays ont été caractérisées ces dernières

années par des orientations non viables, alors que l'agriculture doit en fait à la fois satisfaire la demande de produits alimentaires et fournir des services environnementaux essentiels.

29. Les problèmes soulevés par les changements climatiques et la crise alimentaire exigent des approches novatrices, et notamment une amélioration de la qualité de l'aide et une participation accrue du secteur privé. Le système des Nations Unies peut et doit jouer un rôle clé dans la recherche de solutions à ces problèmes. La Suisse appuie la contribution active que le Conseil apporte à cet égard et considère que le Forum de la coopération pour le développement devra avoir pour rôle d'être une plate-forme de dialogue.

30. **M. Katjavivi** (Observateur de la Namibie) est d'avis que les nouvelles fonctions dont a été investi le Conseil économique et social devraient élever celui-ci au rang qu'il est censé occuper au sein de l'Organisation des Nations Unies.

31. En dépit des engagements assumés lors du Sommet mondial sur le développement durable qui a eu lieu à Johannesburg en 2002, la pauvreté demeure un problème mondial qui met en relief l'urgence avec laquelle la communauté internationale doit rechercher en matière de développement rural des solutions axées sur le développement durable. L'agriculture est restée longtemps négligée par suite, en partie, des politiques malavisées de certaines institutions internationales, qui ont conseillé aux gouvernements du monde en développement de poursuivre des politiques néolibérales et de laisser l'agriculture aux caprices des forces du marché alors que l'agriculture dans le monde développé était lourdement subventionnée.

32. La Namibie a intégré le développement durable à tous les niveaux de ses processus nationaux de planification et poursuit une approche globale du développement rural en combinant des efforts tendant à accroître la production agricole et des mesures visant à améliorer l'accès à l'infrastructure et aux services sociaux, y compris l'accès à une eau pure et salubre. Les changements climatiques et la variabilité du climat, comme l'alternance de graves sécheresses et d'inondations, menacent cependant de réduire à néant les résultats obtenus ainsi que d'affecter une production vivrière déjà insuffisante et de détruire l'infrastructure. L'envolée des prix des denrées alimentaires, encore aggravée par la hausse des prix de l'énergie, menace également la qualité de vie de nombreux ménages. Le

Gouvernement namibien a adopté des mesures d'urgence pour atténuer les effets de la hausse des prix des produits alimentaires mais la communauté internationale doit également pour faire face à la crise déployer des efforts concertés afin d'accroître les investissements dans la production agricole, d'accélérer le transfert de technologies et le programme de renforcement des capacités et d'examiner les défaillances structurelles de l'économie mondiale. La Namibie invite le Conseil économique et social à jouer le rôle de coordination de ces efforts qui lui revient.

33. **M. Akram** (Pakistan) fait observer que, lorsque les banques centrales des grands pays industrialisés interviennent lorsque surgit une crise financière ou une crise du crédit, elles devraient privilégier la croissance plutôt que la maîtrise de l'inflation de sorte que leurs politiques n'aient pas pour effet de déprimer l'activité économique dans le Sud mais allègent plutôt la charge excessive que cela imposerait à la croissance dans les pays émergents d'Asie. Par-dessus tout, les pays industrialisés doivent s'abstenir d'avoir recours à de nouvelles mesures protectionnistes et ne doivent pas revenir sur les engagements qu'ils ont assumés d'accroître dans des proportions significatives l'aide publique au développement (APD).

34. La Conférence internationale de suivi du financement du développement, qui doit se tenir vers la fin de l'année à Doha pour passer en revue la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, constituera une importante occasion d'analyser les défis qui sont apparus au cours des cinq années écoulées et leurs causes profondes. La Conférence devra faire porter son attention en tout premier lieu sur une restructuration d'ensemble du système financier international afin de redonner au système monétaire international ses deux objectifs essentiels: garantir la stabilité financière mondiale et assurer la disponibilité d'un financement lorsque celui-ci est nécessaire d'urgence. Deuxièmement, la Conférence devra examiner la question de savoir comment devra être structuré le système commercial mondial, au-delà du Cycle de négociations commerciales de Doha, lequel, s'il aboutit, devra déboucher sur un engagement des pays industrialisés du Nord d'éliminer les subventions à l'exportation de produits agricoles, de réduire le soutien national de l'agriculture et de supprimer certains droits de douane mais qui ne répondra probablement pas aux principales préoccupations des pays en développement pour ce qui est des nouvelles

formes de protectionnisme. Troisièmement, la Conférence devra examiner les contraintes qui entravent l'accès aux technologies si indispensables au développement ainsi que les mesures à adopter pour résoudre les problèmes qui se posent dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie ou des changements climatiques, et revoir les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

35. Il est indubitable que la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie a contribué à une aggravation de la pauvreté et a fait reculer les efforts déployés pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. L'Équipe spéciale constituée par le Secrétaire général pour lutter contre la crise mondiale de la sécurité alimentaire et les États Membres devront élaborer conjointement une stratégie globale pour faire face à la crise alimentaire. De même, il faudra élaborer une approche équitable et globale du problème des prix de l'énergie et compléter les initiatives bienvenues prises par l'Arabie saoudite et la Jordanie par d'autres mesures tendant à modérer les prix et à satisfaire les besoins financiers des pays en développement les plus sérieusement affectés. Les ressources et les technologies constituent les deux éléments les plus importants, et l'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle de premier plan dans ces deux domaines.

36. La solution des problèmes liés aux changements climatiques est essentiellement entre les mains des pays industrialisés, qui sont les principaux responsables des menaces que la variabilité du climat fait peser sur le monde, et les pays en développement ne doivent pas être invités à renoncer à la prospérité et à la dignité pour compenser les excès passés et persistants des riches. Si l'on veut que les pays en développement participent à la recherche d'une solution, il faudra d'urgence leur fournir une assistance significative pour les aider à concevoir et à mettre en œuvre un modèle de développement respectueux du climat. À cette fin, un certain nombre de diplomates, de personnalités et d'experts concernés envisagent de lancer un programme de recherche ayant pour but d'aider les pays en développement à préparer une stratégie intégrée visant simultanément à promouvoir un développement économique durable et à atténuer les effets des changements climatiques et, ce faisant, d'identifier le contenu éventuel d'un programme de coopération à l'échelle mondiale.

37. Les défis sont immenses et l'histoire dira si les États Membres de l'Organisation des Nations Unies se

sont montrés à la hauteur ou, par inertie et par l'étroitesse de leurs propres intérêts, y ont succombé.

38. **M. Batora** (Observateur de l'Éthiopie), parlant au nom du Groupe des États d'Afrique, déclare que le continent, aux prises avec une grave pauvreté et ne disposant que de ressources économiques réduites, est particulièrement affecté par les turbulences économiques actuelles. Les pays développés négligent la qualité, la prévisibilité et l'efficacité de l'aide, et les pays d'Afrique continuent d'être marginalisés par des législations et des pratiques commerciales injustes, de sorte qu'on voit mal comment le Cycle de Doha pourrait rapidement être mené à bien.

39. Il importe de mettre en place un mécanisme pour faciliter l'élaboration d'une approche intégrée du développement rural mettant en relief les liens qui existent entre la protection de l'environnement, la productivité de l'agriculture et la pauvreté rurale. Il faudra également élaborer des cadres institutionnels et stratégiques pour répondre aux exigences du développement rural, ainsi que des programmes axés sur les populations et les problèmes locaux.

40. Le Groupe des États d'Afrique espère que les partenaires de développement tiendront leurs promesses et que le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui doit avoir lieu à Accra y veillera. Il appelle la communauté internationale à collaborer avec les gouvernements nationaux pour garantir la viabilité de la dette grâce à des programmes globaux de gestion et d'allègement de la dette.

41. Le suivi de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement est également une question qui doit retenir l'attention. En particulier, l'Organisation des Nations Unies devrait établir une matrice détaillée afin de suivre la mise en œuvre du huitième Objectif, pour laquelle il n'a pas été défini de points de référence spécifiques. Le Conseil joue un rôle utile en encourageant le dialogue, et ses organes subsidiaires méritent d'être renforcés.

42. **Mme Jahan** (Observatrice du Bangladesh), parlant au nom des pays les moins avancés, déclare que l'aggravation de la crise économique mondiale, de la crise de l'énergie, de la crise alimentaire et de la crise causée par les changements climatiques affecte tous les pays en développement, surtout les plus pauvres d'entre eux. L'Organisation des Nations Unies et le Conseil doivent définir les orientations à suivre, promouvoir la concertation et formuler des recommandations quant

aux mesures à adopter pour surmonter les crises et les menaces du moment. Les interventions mises sur pied pour faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits de base doivent être cohérentes et intégrées pour pouvoir résoudre les problèmes à court, moyen et long terme.

43. La communauté internationale devrait envisager de créer une banque alimentaire mondiale pour garantir la sécurité à long terme des pays en développement. Il importe d'accroître considérablement les investissements dans l'agriculture et l'infrastructure rurale pour accroître la production agricole et améliorer les moyens de subsistance des ruraux pauvres. Les pays les moins avancés ont besoin d'un appui plus large et de partenariats mondiaux pour parvenir à développer durablement l'agriculture. Les partenaires de développement doivent, pour leur part, honorer les engagements qu'ils ont pris lors des conférences et réunions internationales tenues au cours des dix années écoulées, et les efforts entrepris au plan national ne pourront être couronnés de succès que s'il existe un environnement économique international propice.

44. L'aide publique au développement (APD) ayant baissé en termes réels et le ratio entre l'APD et le revenu national brut (RNB) ayant lui aussi diminué, l'aide actuelle est insuffisante pour réaliser les objectifs de développement convenus au plan international. Les pays développés doivent honorer les engagements qu'ils ont pris en matière d'assistance en fournissant un appui budgétaire direct, prévisible et flexible. Le Secrétaire général, quant à lui, devrait entreprendre un examen systématique des mécanismes déjà mis en place pour promouvoir le développement durable et soumettre un rapport au Conseil au sujet de la qualité de l'APD.

45. Il importe que le Cycle de négociations commerciales de Doha soit mené à bien et que les pays développés, de même que les pays en développement à même de le faire, accordent de façon unilatérale un accès en franchise de droits et de contingents à tous les produits des pays les moins avancés avant la fin de ces négociations. De plus, le Cycle de Doha devrait éliminer les distorsions systémiques des marchés internationaux des denrées alimentaires et des autres produits agricoles; l'intégralité de l'encours de la dette de tous les pays les moins avancés devrait être immédiatement annulée; et le transfert de technologies aux pays les moins avancés devrait être facilité par la

fourniture d'un accès aux technologies appropriées sur une base concessionnelle et préférentielle.

46. **M. Ali** (Malaisie) fait observer que l'inflation mondiale et l'impact des changements climatiques sont encore aggravés par la déflation sur les marchés financiers du monde développé. Cela aura sans doute des conséquences à long terme, et le remède réside dans une transformation fondamentale des modes de vie, de l'activité économique et, d'une façon générale, des rapports avec l'environnement.

47. La promesse du développement durable n'a pas été tenue, pour différentes raisons. Il y a premièrement l'absence d'engagement politique et l'attitude consistant à faire reposer la responsabilité des mesures à prendre sur le monde en développement en mettant l'accent sur la période postérieure à 2012. Deuxièmement, l'on n'a pas trouvé le moyen de concilier les exigences concurrentes des trois piliers du développement durable, à savoir croissance économique, développement social et protection de l'environnement. De plus, les gouvernements et le secteur privé ne sont pas encore parvenus à se répartir les tâches comme il convient, alors qu'une action est indispensable de part et d'autre. Par ailleurs, il n'existe actuellement aucun cadre international de nature à promouvoir les éléments critiques que sont le développement de l'infrastructure et le transfert de technologies, alors que le monde en développement manque de moyens et que les solutions axées sur le marché doivent être complétées par une intervention de l'État. En outre, les facteurs démographiques n'ont pas été pris en considération comme ils auraient dû l'être dans les politiques de développement durable pour ce qui est aussi bien de l'accroissement démographique que de l'exode rural, ce qui a créé l'impression erronée que la voie qui mène à un développement rapide passe par l'industrialisation plutôt que par l'agriculture, source traditionnelle de l'alimentation dans le monde en développement, ce secteur se trouvant ainsi négligé. Il faut que le Conseil adopte d'urgence une approche cohérente et méthodique.

48. **Mme Viotti** (Brésil) déclare qu'il n'a guère été accordé d'attention à un aspect important de la crise actuelle, à savoir la spéculation sur les produits de base, dont les conséquences se sont traduites immédiatement par l'envolée des prix du pétrole et des denrées alimentaires. La sécurité alimentaire et la sécurité énergétique sont de plus en plus interdépendantes. La hausse spectaculaire des prix du

pétrole est une question qui devrait être examinée de manière plus approfondie par l'Assemblée générale, d'autant que la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale qui s'est tenue le mois précédent sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) n'a pas pu adopter de mesures à moyen et à long terme pour rendre aux pays en développement les moyens de nourrir leurs populations et d'approvisionner les marchés mondiaux et n'a pas abordé la question de l'impact de la conjoncture sur les marchés de l'énergie sur les prix des denrées alimentaires.

49. Les subventions à l'exportation et le soutien interne des produits agricoles dans les pays développés, qui ont faussé les échanges et qui découragent beaucoup l'agriculture dans les pays en développement, doivent être éliminés. Pour les pays en développement, la production de biocarburants constitue une possibilité nouvelle dans la mesure où elle peut générer des revenus et renforcer la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique. Le Brésil a, sur les plans économique et environnemental, une solide expérience de la fabrication d'éthanol à base de canne à sucre. Comme le Brésil, plus d'une centaine d'autres pays en développement, pour autant qu'ils disposent de ressources et de technologies appropriées, pourraient produire des biocarburants tout en conservant une agriculture florissante, en produisant de l'énergie pour leurs populations et en assurant le développement rural. Aussi le Président du Brésil a-t-il invité des représentants de tous les pays intéressés à participer à une Conférence internationale sur les biocarburants qui doit avoir lieu à São Paulo en novembre 2008.

50. Le Brésil a, dans ses politiques de développement rural, fait du droit à l'alimentation le pilier de l'action de l'État. Il a élargi la réforme agraire, accru l'appui aux petites exploitations et accordé des crédits et une assistance technique pour aider les agriculteurs à commercialiser leurs produits. Une loi de 2006 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle a fait de l'accès à l'alimentation une politique permanente de l'État, et il a été introduit un programme d'allocations familiales dont bénéficient plus de 11 millions des pauvres du pays.

51. L'élimination de la pauvreté n'est pas seulement un objectif de développement mais aussi la manifestation d'un droit fondamental de la personne humaine. En fait, la reconnaissance de la dimension

éthique de l'expansion économique est un principe enraciné dans la Constitution brésilienne, solidement fondée sur la dignité humaine. Pour résoudre les nombreux problèmes auxquels sont confrontés aussi bien les pays développés que les pays en développement, il faut lutter avec détermination et dans un sens renouvelé de la solidarité afin d'éliminer la pauvreté et la faim. C'est dans les régions rurales que vit la majorité du milliard de pauvres qu'il y a de par le monde, et il est indispensable de promouvoir le développement rural non seulement pour améliorer la difficile situation actuelle mais aussi pour poser les bases d'un monde plus juste et mieux équilibré pour les générations futures.

52. *M. Méroès (Haïti) prend la présidence.*

53. **Mme Blum** (Observatrice de la Colombie) souligne que les problèmes interdépendants et pressants qui entravent actuellement le développement durable créent des possibilités uniques et mettent en relief la nécessité de renforcer l'appui technique et financier apporté aux efforts entrepris au plan national pour atténuer l'impact des changements climatiques. La relance et l'adaptation du secteur agricole revêtent une importance fondamentale et doivent être appuyées par un renforcement des capacités, un transfert de technologies et un accès plus large aux marchés internationaux. Dans ce contexte, il est indispensable de réduire les mesures protectionnistes et les subventions. En outre, une action concertée tendant à mettre en valeur les sources d'énergie renouvelables n'est plus un luxe mais un préalable au développement durable.

54. La Colombie a accordé la priorité à la mise en valeur et à l'utilisation de nouvelles sources d'énergie, y compris les biocarburants fabriqués à partir de canne à sucre et d'huile de palme, ce qui a aiguillonné l'économie rurale sans affecter la production agricole. Il importe pour le Conseil d'aider à resserrer la coopération technique et financière internationale avec les pays à revenu intermédiaire qui, par suite d'asymétries internes, ont grand peine à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, le Conseil pourrait promouvoir plus activement la coopération Sud-Sud, appuyer les modalités de coopération triangulaire et encourager le système des Nations Unies à reproduire les initiatives ayant donné de bons résultats et à promouvoir le renforcement des capacités.

55. **M. Al Bayati** (Iraq) dit que l'expérience de l'Iraq montre qu'un développement n'est possible que lorsqu'il existe une société civile fondée sur la démocratie, l'égalité, la paix et la stabilité. La situation en Iraq s'améliore peu à peu. L'approbation de la Constitution a ouvert la voie à un gouvernement d'union nationale. Le Pacte international avec l'Iraq lancé le 16 mars 2007 en coopération avec l'Organisation des Nations Unies porte sur des secteurs aussi divers que la politique, l'économie, la culture, la santé, le développement et la reconstruction et met en relief la nécessité d'annuler les dettes contractées par le régime précédent. Du fait de la hausse des prix du pétrole, une plus forte proportion du budget national pourra être affectée à des projets de développement afin d'améliorer ainsi les conditions de vie des Iraquiens. Un nouveau cadre juridique a été promulgué pour réglementer les investissements nationaux et étrangers. La Constitution prévoit que le pays devra redoubler d'efforts pour adhérer aux conventions internationales concernant la protection de l'environnement, la lutte contre la désertification et l'appauvrissement de la couche d'ozone, la promotion de la femme et la protection sociale.

56. Le secteur agricole demeure néanmoins confronté à un certain nombre de problèmes. Les mines terrestres et les obus radioactifs attaquent l'environnement et affectent la fertilité des sols. Ce problème ne pourra être résolu qu'avec une assistance des organismes des Nations Unies compétents et des pays alliés. De même, le développement durable ne pourra être assuré que si le pays peut acquérir les technologies appropriées.

57. Cela étant, M. Al Bayati demande au Conseil d'aider l'Iraq à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement étant donné que la persistance de la misère ne peut que créer un terrain propice à la violence et à l'extrémisme.

58. **M. Mohamad** (Soudan) déclare que les crises que traverse actuellement le monde ont mis en relief la profonde inégalité et les faiblesses structurelles du système international ainsi que la nécessité pour la communauté internationale d'intervenir d'urgence pour améliorer la gouvernance et assurer la réalisation des engagements assumés en matière de développement. Le Conseil est bien placé pour jouer un rôle de direction des efforts à entreprendre pour s'attaquer à ces défis.

59. Bien qu'il ait noué des partenariats aux échelons bilatéral et régional pour renforcer la sécurité alimentaire et ait introduit un cadre réglementaire visant à créer un environnement propice aux investissements étrangers, le Soudan demeure confronté à des difficultés, comme celles qui tiennent aux changements climatiques, qui constituent une grave menace pour le développement durable. Les écosystèmes fragiles du Soudan sont soumis à des pressions constantes par suite de la fréquence et de l'intensité accrues des sécheresses et des inondations, qui affectent la sécurité alimentaire et la santé publique, surtout en milieu rural, où vit 70 pour cent de la population. En conséquence, le Soudan a formulé un plan national d'action afin d'identifier les priorités et de parer à la variabilité du climat dans le contexte du développement économique. Une autre difficulté tient au fardeau insoutenable de la dette du Soudan, dont l'encours est d'environ 30 milliards de dollars. M. Mohamad se dit déçu que l'allègement de la dette du Soudan demeure l'otage de conditions politiques alors que le pays répond aux critères macroéconomiques de prudence applicables en matière d'allègement de la dette. Il faut espérer que le Fonds pour l'annulation de la dette qui vient d'être créé s'emploiera sérieusement à éliminer ces obstacles et leur impact sur les efforts de développement.

60. **M. Voto-Bernales** (Observateur du Pérou) déclare que le développement durable exige une coopération et un partenariat fondés sur la solidarité nationale et internationale, surtout en matière de protection de l'environnement et de développement socioéconomique en général. Il y a lieu de souligner à ce propos que l'on peut concevoir des mécanismes axés sur le marché pour protéger la biodiversité dans les pays en développement, qu'une assistance technique et financière accrue doit être fournie pour combattre la désertification et atteindre les objectifs fixés en matière de développement durable et qu'il importe qu'un appui soit fourni pour renforcer les capacités administratives et les capacités de supervision du secteur public dans les pays en développement. Le rapport dont le Conseil est saisi (E/2008/12) souligne que la protection de l'environnement et de la biodiversité, ainsi que la modernisation du secteur manufacturier, indispensable au respect des normes plus strictes appliquées sur les marchés des pays développés, sont des questions d'une importance capitale qui appellent une assistance technique et financière accrue de la communauté internationale aux pays en développement. S'agissant

des droits de propriété intellectuelle, le Pérou s'intéresse tout particulièrement à la protection du patrimoine intellectuel et culturel de ses populations autochtones. En outre, le Pérou appuie les initiatives tendant à éliminer les obstacles qui entravent l'accès au crédit, qui peuvent décourager les investissements privés dans les industries non polluantes, efficaces et viables des pays en développement.

61. **M. Natalegawa** (Indonésie) fait observer qu'alors même que l'on se trouve à mi-chemin de la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, la qualité de la vie, partout dans le monde, semble se dégrader. Le problème de la sécurité énergétique demeure une charge pour l'industrie et l'infrastructure nationales, et la menace des changements climatiques persiste. Il est décourageant de constater que le monde en développement demeure en proie à ces problèmes, qui compromettent fort la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

62. Ces problèmes opiniâtres ne pourront être résolus qu'au moyen d'une approche globale, et l'Organisation des Nations Unies doit être au premier plan des efforts tendant à remédier à la situation. L'Indonésie, conjointement avec le Chili et l'Égypte, a proposé que la sécurité alimentaire et le développement constituent le thème principal de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

63. En outre, la réforme de l'architecture financière internationale devrait faire du développement durable une entreprise commune. En fait, il est grand temps de pratiquer une bonne gouvernance au niveau international. Au plan national, l'Indonésie a lancé la plus énergique de ses campagnes anticorruption et a décidé de mener de profondes réformes pour faire face aussi bien à la crise alimentaire qu'à l'impact des changements climatiques. Au plan mondial, une réforme du commerce agricole s'impose pour garantir l'accès aux marchés aux agriculteurs des pays en développement ainsi que pour éliminer les subventions agricoles et les autres mesures appliquées par les pays développés qui ont pour effet de fausser les marchés. Des réformes énergiques et profondes sont nécessaires aussi pour atténuer l'impact des changements climatiques, surtout dans le domaine de la protection des forêts.

64. Il importe enfin de créer un authentique partenariat afin de remplacer la concurrence mondiale

par la coopération mondiale et de permettre ainsi à tous les pays du monde de relever les défis communs et d'assurer un monde propre, sûr, sain et prospère pour les générations à venir.

65. **M. Siles Alvarado** (Bolivie) déclare que des pays comme la Bolivie subissent les conséquences d'une industrialisation non planifiée qui s'est traduite par une disjonction des rapports entre l'homme et la nature et par des habitudes de consommation qui font passer la satisfaction des besoins individuels avant le bien collectif. Le moment est venu d'instituer un nouveau modèle dans lequel la vie constitue la valeur suprême et le monde développé permet aux peuples de choisir leurs propres voies de développement conformément à leur culture, à leurs traditions et à leurs aspirations.

66. Le Gouvernement bolivien a adopté une approche conçue de manière à préserver l'équilibre entre l'homme et la nature, concept qui transforme également la relation entre l'État et la société. Dans le Plan national de développement, l'État a repris un rôle central en tant qu'agent de développement pour créer des possibilités d'autonomisation des populations autochtones et des communautés appauvries. À la différence du modèle colonialiste, le nouveau modèle de développement reconnaît la culture et les structures organisationnelles des groupes autochtones et est conçu de manière à mobiliser leurs compétences, leur expérience et leurs connaissances pour qu'ils deviennent le moteur du changement.

67. L'indicateur du développement humain de la Bolivie calculé par le PNUD est passé de 0,692 en 2006 à 0,695 en 2007 et le but est d'atteindre un indice de 0,7, correspondant à la partie supérieure de la fourchette moyenne, au cours des deux années à venir. Entre autres mesures qui ont rendu possible cette augmentation de l'indicateur, il y a lieu de citer la nationalisation des hydrocarbures, qui a généré un excédent de 1,4 million de dollars en 2007, somme qui a été allouée aux programmes visant à réduire les taux d'abandon scolaire et à fournir une assistance aux personnes économiquement faibles de plus de 60 ans. Plus de 97 000 emplois ont été créés dans les régions désavantagées grâce aux différents programmes et projets mis en œuvre par l'État. Avec l'appui des Gouvernements du Venezuela et de Cuba, plus de 600 000 personnes ont participé au programme d'alphabétisation "Oui, je peux", qui a pour objectif ultime d'éliminer totalement l'analphabétisme. Exemple de la coopération Sud-Sud, il a, dans le cadre du Traité

commercial entre les peuples et de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques (TCP-ALBA), été accordé des crédits aux communautés autochtones pour les aider à subvenir à leurs propres besoins. En outre, il a été entrepris dans le cadre du programme de bonification et de redistribution des terres de délivrer des titres de propriété collective aux communautés afin d'encourager la production.

68. La Bolivie avance, en dépit des obstacles érigés sur son chemin par de puissants groupes d'intérêts qui veulent l'empêcher d'opter pour un modèle de développement dans lequel la redistribution des richesses profite à tous. La Bolivie a l'intention de faire du multilatéralisme un outil efficace de promotion de la paix et de la sécurité internationales, de consolidation des droits de l'homme, de coopération et solidarité et de protection de l'environnement.

69. **M. Ould Hadrami** (Mauritanie) fait valoir que l'augmentation alarmante des prix des produits alimentaires, si elle n'est pas immédiatement enrayerée, aura des répercussions économiques dévastatrices sur les pays en développement. La Mauritanie est l'un des pays les plus affectés par la crise, et le gouvernement a adopté des mesures urgentes afin d'en atténuer l'impact sur les citoyens mauritaniens dont les revenus sont limités. Cependant, les efforts entrepris individuellement par les pays, quels qu'ils soient, seront en définitive voués à l'échec en l'absence d'un solide appui de la communauté internationale, et surtout des pays riches, sous forme de mesures d'annulation de la dette, d'octroi de prêts concessionnels et de la fourniture de matériel agricole moderne et d'engrais.

70. Le gouvernement a présenté un plan de développement intégré à ses partenaires économiques lors de la table ronde sur la Mauritanie qui a eu lieu à Paris en décembre de l'année écoulée. Bien que les partenaires économiques de la Mauritanie aient approuvé le plan, les engagements assumés n'ont pas encore été honorés. À mi-chemin de la date butoir fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, il importe que les pays riches s'acquittent des engagements qu'ils ont assumés lors des différentes réunions et conférences tenues sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable doivent être dûment pris en considération et toute défaillance dans l'un quelconque de ces domaines ne manquera pas de compromettre

gravement le développement dans son ensemble. Dans ce contexte, M. Ould Hadrami insiste sur le fait qu'il importe d'inverser les changements climatiques et demande aux pays industrialisés de limiter les émissions de gaz à effet de serre. La Mauritanie est au nombre des 10 pays les plus affectés par la hausse du niveau de la mer.

71. Les pays en développement attachent une grande importance au financement du développement, et la délégation mauritanienne attend avec intérêt les résultats de la réunion au sommet qui doit se tenir prochainement dans le contexte du Cycle de négociations de Doha. M. Ould Hadrami est cependant préoccupé par le risque d'échec de ce cycle de négociations et demande aux pays industrialisés de faire preuve de plus de flexibilité et d'une ferme volonté politique à cet égard. Enfin, M. Ould Hadrami remercie les pays riches qui se sont récemment engagés à accroître l'aide alimentaire aux pays affectés par la hausse des prix des denrées alimentaires.

72. **M. Chidumo** (Mozambique) dit que son gouvernement partage les préoccupations exprimées au sujet de l'impact négatif des changements climatiques ainsi que des risques liés aux crises financière, énergétique et alimentaire mondiales simultanées, qui pourraient retarder la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, particulièrement en Afrique subsaharienne. L'élimination de la pauvreté est pour nombre de pays en développement le principal défi. Ces pays font ce qu'ils peuvent en élaborant des stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté et en garantissant une utilisation transparente et efficace de l'aide au développement. Les pays développés, quant à eux, doivent assumer leur part de responsabilité en honorant les engagements qu'ils ont pris d'atteindre les objectifs convenus au plan international en matière d'assistance et en créant un climat propice au développement durable.

73. La crise provoquée par la hausse des prix du pétrole, les pénuries alimentaires et les perspectives de ralentissement de l'activité économique mondiale constituent des défis supplémentaires pour tous les pays, mais leur impact est plus visible et plus douloureux dans les pays les moins avancés. Au Mozambique, les ressources financières étant très limitées, il est impossible de suivre la hausse des prix des produits de base. Bien que le bilan d'ensemble de l'activité économique du pays en 2007 ait été raisonnablement satisfaisant, les mauvais résultats

enregistrés dans le secteur agricole pourraient avoir des incidences négatives pour la population. Il faut replacer l'alimentation et l'agriculture dans une perspective plus large caractérisée notamment par une approche intégrée des investissements dans la productivité et l'efficacité à toutes les étapes de la chaîne de valeur des produits, de la recherche-développement à la production au niveau de l'exploitation, au traitement, à l'entreposage, à la manutention, au transport et à la distribution finale.

74. Les pays en développement se trouvent enfermés dans un cercle vicieux de dépendance et de vulnérabilité qui sape les efforts qu'ils mènent pour résoudre des problèmes comme l'instabilité politique, la lenteur de l'expansion économique, la pauvreté, les pandémies, les catastrophes humanitaires et la dégradation de l'environnement. Il ne sera possible d'atteindre les objectifs généraux visés par le développement durable que s'il est créé une large gamme de partenariats entre toutes les parties prenantes qui puissent remettre ces pays sur la voie d'une croissance soutenue et d'une amélioration des conditions de vie.

75. **M. Üzümcüoğlu** (Observateur de la Turquie) déclare que la pauvreté et la faim sont des phénomènes économiquement inacceptables et politiquement dangereux et que, fréquemment, les programmes de développement et les causes de conflit sont étroitement liés. Vaincre la pauvreté mondiale contribuerait indubitablement à la sécurité collective et à l'établissement d'un ordre international plus stable et plus pacifique.

76. La Turquie participe activement à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire et ne cesse de consolider son statut de nouveau donateur aux échelons régional et mondial. Son aide publique au développement a augmenté régulièrement ces dernières années, atteignant 0,18 pour cent du PIB en 2006. Ayant réussi la transition d'une économie à assise agricole vers une économie commerciale et industrielle, la Turquie a beaucoup à apporter aux pays qui traversent un processus semblable. Elle a élargi la cible initiale de son aide, qui était l'Asie centrale et le Caucase, aux pays les moins avancés d'Afrique. La Turquie apparaît comme un pays central dans le mécanisme de coopération technique entre pays en développement (CTPD), et il a été entrepris dans ce contexte un projet-cadre cofinancé par le PNUD et le Gouvernement turc. La Turquie a également accueilli

une conférence ministérielle des pays les moins avancés en 2007.

77. Des questions transversales comme les changements climatiques et la crise alimentaire ont des répercussions directes sur le développement dans son ensemble. L'Organisation des Nations Unies doit appuyer la mise en œuvre d'un programme de développement plus complet et plus cohérent pour resserrer la coordination des activités de ses institutions spécialisées, fonds et programmes, et la Turquie est résolue à jouer son rôle dans les efforts mondiaux de développement.

78. *M. Monteiro Lima (Cap-Vert), Vice-Président, prend la présidence.*

79. **M. Al-Ja'afari** (Observateur de la République arabe syrienne) souligne que la crise que traverse actuellement le monde, qui se manifeste par l'envolée des prix des produits alimentaires et de l'énergie, l'instabilité sur les marchés financiers mondiaux et de multiples catastrophes naturelles provoquées par les changements climatiques, la désertification et la sécheresse menacent les progrès accomplis par les pays en développement sur la voie de la réalisation du développement durable et des Objectifs du Millénaire pour le développement. Pour éviter que la situation actuelle ne continue de se dégrader, les pays développés doivent honorer leurs engagements et assumer une plus grande responsabilité à l'égard des pays en développement, et ce dès que possible.

80. Le Gouvernement syrien a beaucoup avancé dans la réalisation du développement durable et des Objectifs du Millénaire pour le développement, ayant adopté des réformes économiques qui ont transformé le pays en une économie de marché à vocation sociale fondée sur les trois piliers du développement durable. Cependant, la demande d'admission de la Syrie à l'Organisation mondiale du commerce s'est heurtée à des obstacles politiques fallacieux imposés par un pays influent alors même que la République arabe syrienne répond à tous les critères auxquels est subordonnée l'admission à une organisation censément internationale dont le caractère international est limité par certains pays. Dans ce contexte, la délégation syrienne réitère l'importance de dépolitiser le processus d'admission pour qu'il ne soit pas exploité comme moyen de coercition ou de pression politiques par certains des États influents au sein de l'Organisation. Le recours à des mesures économiques unilatérales de

contrainte contre les pays en développement est inacceptable aussi. Ainsi, les États-Unis ont imposé des sanctions commerciales unilatérales à la République arabe syrienne en 2004 et continuent de le faire en violation des principes du droit international et des règlements commerciaux. De telles mesures ne font que jeter le doute sur la viabilité du système commercial multilatéral et sur l'engagement ostensiblement manifesté par certains pays développés à cet égard.

81. L'obstacle le plus sérieux au développement durable de la Syrie est peut-être la persistance de l'occupation par Israël des hauteurs du Golan, qui constituent l'une des principales ressources agricoles et hydrologiques de l'économie syrienne. Des forces israéliennes d'occupation poursuivent leur exploitation effrénée des ressources naturelles du Golan syrien et empêchent leurs propriétaires syriens d'en bénéficier, indépendamment même de la violation des droits de la population vivant sous l'occupation.

82. L'intensification de la politique israélienne de colonisation et de judaïsation des terres arabes occupées, et en particulier de la Jérusalem occupée, a suscité une vive opposition de la part de la communauté internationale en raison de son impact négatif sur le processus de paix. Un projet de résolution arabe dont le Conseil de sécurité est actuellement saisi condamne la téméraire politique israélienne de colonisation.

83. Le rapport du Secrétaire général concernant la promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement afin de faciliter ainsi l'éradication de la pauvreté et le développement durable, compte tenu des défis actuels (E/2008/68), relève que 3 milliards de personnes vivent actuellement en milieu rural et que 980 millions d'êtres humains continuent de vivre dans la pauvreté extrême.

84. La délégation syrienne souhaiterait voir intensifiée l'interaction entre le Conseil économique et social et l'Assemblée générale dans l'élaboration d'une stratégie mondiale visant à atténuer les répercussions de l'envolée des prix des produits alimentaires, conjointement avec l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire constituée par le Secrétaire général. En outre, cette stratégie devra être conforme aux priorités et aux politiques nationales, appuyer les efforts entrepris par les pays en développement pour accroître la production

agricole, tendre à rationaliser les politiques concernant la production de biocarburants et améliorer le climat des échanges mondiaux pour permettre aux pays en développement de profiter de l'augmentation de la production et des exportations agricoles. Pour y parvenir et mener à bien le programme mondial de développement, il faudra que le Cycle de négociations concernant la libéralisation du commerce mondial de Doha sorte de l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement.

85. **M. Liu Zhenmin** (Chine) déclare que les pays en développement, devant simultanément stimuler l'expansion économique et protéger l'environnement, se trouvent aux prises avec des pressions extrêmes des points de vue non seulement financier mais aussi technologique. En ce qui concerne les changements climatiques, le Protocole de Kyoto devra demeurer le principal mécanisme à utiliser pour s'attaquer à ce problème, en rigoureuse conformité avec le principe de responsabilité commune mais différenciée. Les pays développés devraient prendre l'initiative de réduire les émissions de gaz à effet de serre et accroître leur assistance financière et leur transfert de technologies aux pays en développement. Le Conseil économique et social doit jouer un rôle actif dans la coordination des efforts visant à assurer le développement durable.

86. La Chine est parvenue à une étape cruciale de son industrialisation et de son urbanisation et la croissance économique se solde par un coût relativement élevé pour l'environnement. Conscient des responsabilités qui lui incombent à l'égard de la population chinoise et de l'humanité tout entière, le Gouvernement chinois déploie des efforts énergiques pour mettre en œuvre sa stratégie de développement durable en adoptant volontairement des politiques et des mesures spécifiques tendant à renforcer la législation et les mécanismes de suivi et de contrôle de son application, ce qui a d'ores et déjà donné certains résultats. La mise en œuvre de cette stratégie changera le cours de son propre développement et contribuera aussi au développement mondial. Il y a tout lieu de penser que les objectifs à long terme que s'est fixés la Chine dans le cadre de sa stratégie de développement durable deviendront une réalité.

87. **M. Benfreha** (Algérie) déclare que la session en cours du Conseil constitue une occasion d'identifier les mesures à adopter pour faire face à la crise alimentaire que traverse le monde, laquelle est essentiellement le résultat du dysfonctionnement systémique de

l'économie mondiale. L'Algérie appuie les efforts entrepris par l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir le développement durable centré sur ses trois piliers: développement économique, développement social et protection de l'environnement. Les efforts d'élimination de la pauvreté doivent également faire une plus large place au développement agricole et à l'augmentation de la production pour pouvoir ainsi combattre efficacement la faim.

88. L'Algérie est particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques car la majeure partie du pays est aride ou semi-aride et, comme les autres États de la région, elle souffre de sécheresses récurrentes et de la désertification. Pour faire face à cette situation, elle applique les dispositions de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, particulièrement en ce qui concerne les ressources hydrauliques, l'agriculture et la foresterie. Étant donné les liens étroits qui existent entre la désertification et la pauvreté, des mesures concrètes doivent être adoptées aux échelons international et régional. Le plan national de développement agricole et de développement rural a stimulé la croissance économique dans les régions rurales et a accru la production agricole en créant des effets de synergie entre les activités économiques et sociales.

89. Des progrès considérables ont été accomplis en Afrique sur la voie du développement durable mais le continent demeure injustement marginalisé. Les Africains, aussi bien individuellement que collectivement, doivent prendre en mains leur propre destin, et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un mécanisme qui devrait leur permettre de réaliser leurs aspirations en ce qui concerne les Objectifs du Millénaire pour le développement, à condition de recevoir un appui suffisant de la communauté internationale. Le système des Nations Unies doit s'employer plus activement à appuyer les efforts déployés par l'Afrique pour promouvoir le développement du continent, et la prochaine réunion de haut niveau de l'Assemblée générale concernant les besoins de développement de l'Afrique constituera une occasion pour l'Assemblée de redoubler d'efforts, en coopération avec cette région.

90. **M. Carmon** (Observateur d'Israël) dit qu'outre les nombreux problèmes pressants auxquels la communauté internationale est confrontée dans le domaine du développement économique et social, les

difficultés provoquées par les changements climatiques, le déboisement, la désertification et la dégradation de l'environnement continuent de s'intensifier plus rapidement que les efforts entrepris au plan mondial pour y remédier. Les menaces qui pèsent ainsi sur le développement durable exigent la coopération la plus étroite et un renforcement du mandat du Conseil s'impose par conséquent. La récente réunion de l'Assemblée générale sur la crise alimentaire mondiale et la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue à Rome constituent certes des éléments positifs, mais il faut, pour s'attaquer plus efficacement aux défis du moment, mettre un accent plus marqué sur l'agriculture et le transfert de technologies aux pays en développement.

91. Le développement rural est apparu comme le domaine devant retenir l'attention en priorité non seulement pour nourrir les pauvres mais aussi pour atténuer la pauvreté. Les tendances de la production agricole sont cependant préoccupantes. Nombre de pays n'ont pas l'infrastructure et les ressources nécessaires pour mettre en pratique les nouvelles méthodes pouvant accroître les rendements. L'on ne peut pas non plus ignorer le contexte plus général du développement étant donné que les problèmes de développement sont liés et se renforcent mutuellement. Israël a récemment accueilli une réunion spéciale consacrée à la Révolution verte en Afrique, qui a également été marquée par la signature d'un mémorandum d'accord entre le PNUD et le Centre pour la coopération internationale d'Israël. L'innovation, l'expérience et le savoir-faire d'Israël sont déjà utilisés en Afrique et dans beaucoup d'autres régions du monde et contribuent aux efforts déployés par la communauté internationale pour promouvoir le développement durable.

92. Le moment est venu de mettre désormais l'accent sur l'exécution. Les problèmes de développement durable discutés au cours des quelques journées écoulées sont complexes et les positions peuvent parfois se trouver polarisées. Israël est convaincu que c'est seulement en partenariat que ces questions pourront être réglées efficacement. Le Gouvernement israélien, pour sa part, compte resserrer la collaboration existante et créer de nouveaux partenariats au sein de la communauté internationale.

93. **M. Talbot** (Guyana) dit que la communauté internationale se trouve à un tournant de l'action menée pour promouvoir le développement durable. Si rien

n'est fait, la crise énergétique, la crise alimentaire et la crise liée aux changements climatiques risquent ensemble non seulement de faire disparaître les perspectives de réalisation des objectifs de développement convenus au plan international mais aussi de réduire à néant les progrès accomplis au prix d'efforts ardu. Il n'est guère douteux que ce sont les éléments les plus vulnérables de la population mondiale qui seront le plus gravement touchés par l'impact de ces crises. Bien que celles-ci puissent être imputables à de multiples causes sous-jacentes, elles n'en menacent pas moins les intérêts des petits pays et des petits producteurs.

94. Le Guyana, bien qu'exportateur net de produits alimentaires, est vulnérable à la hausse du coût de l'énergie et des autres intrants qui interviennent dans la production vivrière. La crise risque d'aggraver les obstacles qui entravent le développement durable au plan national et d'amplifier les inégalités entre les pays et à l'intérieur même des pays et d'accentuer ainsi les risques sociaux, politiques et sécuritaires. Le Gouvernement du Guyana considère par conséquent qu'il faut soutenir les investissements dans l'agriculture à moyen et à long terme et s'employer à créer un réseau commercial mondial juste. Les institutions financières internationales pourraient faciliter ce processus en accordant des crédits concessionnels pour les petits producteurs. En outre, il importe d'adopter une approche prudente en ce qui concerne la production de biocarburants pour qu'elle aide à satisfaire plutôt qu'à aggraver les besoins d'énergie des pays en développement. Au plan régional, les membres de la Communauté des Caraïbes ont déjà adopté des mesures pour garantir des approvisionnements alimentaires adéquats dans la région.

95. Même avant que les changements climatiques ne soient apparus comme l'un des problèmes venant en tête de l'ordre du jour mondial du développement, le Guyana a pris conscience de la nécessité d'adopter une stratégie de développement soutenable. Au cours des 20 dernières années, le pays a suivi des méthodes rationnelles pour exploiter plus d'un million d'hectares de forêt vierge, et le gouvernement a récemment offert de conserver la majorité de ses ressources forestières pour contribuer à atténuer les effets des changements climatiques, sur la base d'arrangements économiquement viables.

96. Une approche intégrée du développement rural est un préalable incontournable de la réalisation d'un

développement durable pour la plupart des pays en développement, et chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'agriculture est l'un des moyens qui peut le plus contribuer à atténuer la pauvreté. Pour des pays comme le Guyana, où l'agriculture demeure le principal secteur de l'économie et emploie plus de la moitié de la population active, le développement rural ne peut être dissocié du développement durable.

97. L'intervention mise sur pied pour faire face à la crise actuelle a montré clairement que de nombreux éléments systémiques négatifs entravent la croissance des pays en développement. Il est difficile de nier l'importance d'une bonne gouvernance ou le pouvoir du marché, mais rares sont ceux qui considèrent que l'on peut s'en remettre intégralement à ce modèle dans toutes les situations. Le Guyana défend par conséquent un nouveau système de relations mondiales qui tienne compte de ces réalités. L'impossibilité de mener à bien le Cycle de négociations commerciales de Doha est un symbole de l'échec des efforts de coopération pour le développement. Or, un aboutissement rapide des négociations insufflerait une confiance fort nécessaire qui pourrait relancer les autres dimensions de la coopération. Le Conseil doit saisir la possibilité d'exercer ses responsabilités en vertu de la Charte et organiser les efforts de la communauté internationale.

98. **M. Kim Bong-hyun** (République de Corée) dit que la communauté mondiale est confrontée aux défis redoutables que sont le ralentissement de l'activité économique mondiale, la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie et l'impact des changements climatiques. L'instabilité qui règne sur les marchés financiers mondiaux a gagné l'économie réelle, ce qui a ralenti la croissance économique mondiale. Pour faire face à la crise actuelle, il faudra que la communauté internationale, plus que jamais, resserre sa collaboration dans les domaines économique et financier.

99. La délégation coréenne félicite le Secrétaire général des efforts qu'il a déployés pour aider la communauté internationale à faire face à la crise alimentaire mondiale, qui menace de compromettre les progrès accomplis sur la voie des Objectifs du Millénaire pour le développement. Pays qui a dû surmonter successivement la faim et la pauvreté en un laps de temps relativement bref, la République de Corée est résolue à s'associer à l'effort entrepris par la communauté internationale dans ce domaine. Indépendamment de l'aide humanitaire qu'il fournit, le

gouvernement, par ses projets bilatéraux, aide à améliorer la productivité agricole dans les pays en développement.

100. En raison de l'effet débilant des changements climatiques, la fréquence des événements météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles s'est accrue, ces catastrophes faisant aujourd'hui plus de morts et de dégâts matériels que jamais. L'impact des changements climatiques étant de plus en plus visible, le moment est venu d'intégrer le concept de développement durable à la trame même de la société mondiale.

101. Les objectifs de développement et la mobilisation de ressources financières sont l'avvers et le revers de la même médaille, et la délégation coréenne espère que la Conférence de suivi du financement pour le développement qui doit avoir lieu à Doha encouragera la communauté internationale dans ses efforts. Le Gouvernement coréen, pour sa part, s'est employé à élargir son aide au développement ces dernières années. En outre, il a lancé une taxe de solidarité sur les billets d'avion qui constitue un mécanisme de financement novateur. Les partenariats entre les secteurs public et privé méritent également de retenir l'attention en tant que sources additionnelles de financement.

102. La session en cours marquera un jalon dans l'action menée par le Conseil dans le contexte de son mandat renforcé, et la délégation coréenne espère que les débats déboucheront sur des résultats orientés vers l'action.

103. **L'archevêque Migliore** (Observateur du Saint-Siège) souligne que la crise alimentaire que connaît actuellement le monde, ainsi que le ralentissement de l'activité économique dans certains pays développés, mettent en relief l'importance du thème du débat de haut niveau. La crise alimentaire est le résultat de politiques économiques, agricoles et énergétiques à courte vue et a affecté toutes les sociétés, se manifestant de différentes façons, y compris des pénuries vivrières et une envolée des prix des produits de base. Elle constitue une menace pour la jouissance du droit d'être à l'abri de la faim et, à ce propos, le Conseil des droits de l'homme a à juste titre insisté, dans sa résolution S-7/1, sur l'obligation essentielle qui incombe aux États, avec l'appui de la communauté internationale, de ne ménager aucun effort pour satisfaire les besoins alimentaires essentiels de leurs

populations en adoptant des mesures pour sauvegarder les droits de l'homme et l'état de droit.

104. Pour commencer, il faut subvenir aux besoins de ceux qui souffrent de la malnutrition et de la famine. Toutefois, les premiers secours d'urgence doivent aller de pair avec un effort concerté d'investissement dans des programmes de développement agricole à long terme qui soient viables aux échelons aussi bien local qu'international. La réforme agraire dans les pays en développement doit aussi être accélérée pour faire en sorte que les petits agriculteurs aient les outils nécessaires pour accroître durablement la production et avoir accès aux marchés locaux et mondiaux. De plus, les politiques agricoles et environnementales doivent être raisonnables et réalistes pour établir un équilibre approprié entre la production vivrière et la protection de l'environnement. La crise alimentaire actuelle met à nouveau en relief le fait qu'il importe d'étudier d'urgence la possibilité d'exploiter de nouvelles sources d'énergie qui ne suscitent pas de conflits entre le droit à l'alimentation et les autres droits et les autres besoins.

105. La délégation du Saint-Siège appuie les recommandations formulées par la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire qui s'est tenue récemment, qui constituent un guide pratique pour faire face aux conséquences de la crise alimentaire et empêcher qu'elle ne se renouvelle. L'absence de consultation et de coopération multilatérale a eu des conséquences tragiques au XX^e siècle. La crise actuelle constitue pour la communauté mondiale une occasion de conjuguer ses forces et d'agir de concert.

106. **M. Piperkov** (Président de la Commission sur la population et le développement à sa quarante et unième session) rappelle qu'à sa quarante et unième session, la Commission sur la population et le développement a centré son attention sur les aspects du développement liés à la répartition des populations. Bien que les mesures adoptées pour ralentir l'accroissement démographique aient donné des résultats — son taux actuel est de 1,3 pour cent contre 2 pour cent à la fin des années 60 — il n'y a pas lieu de faire preuve d'autosatisfaction. Des taux de fécondité élevés persistent dans nombre des pays les moins avancés et la persistance d'un accroissement démographique rapide menace la durabilité du développement rural. Un élément positif est néanmoins que beaucoup de gouvernements ont adopté, en tenant compte des sensibilités culturelles, des politiques répondant au désir des femmes d'avoir moins de cinq enfants et

donnant aux citoyens les informations et les moyens nécessaires pour ne pas avoir plus d'enfants qu'ils n'en veulent. L'accès à des méthodes sûres et fiables de planification de la famille constitue une composante clé de ces politiques.

107. Il importe également de réduire les différences démographiques qui existent au plan national. Généralement parlant, les populations rurales ont des taux de fécondité plus élevés que les populations urbaines et ont moins accès aux services sociaux disponibles en matière de population. En outre, les citoyens pauvres ne peuvent pas avoir recours à ces services aussi facilement que leurs voisins plus riches. Réduire de telles inégalités peut beaucoup contribuer à améliorer le capital humain et à éliminer les raisons qui poussent les parents à avoir plus d'enfants. Même dans les pays à faible revenu, la baisse des taux de mortalité infantile et l'amélioration de l'accès aux services d'éducation ont conduit les parents à avoir moins d'enfants et à investir davantage dans chaque enfant. Il importe donc au plus haut point d'appuyer les efforts déployés par les pays les moins avancés pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et de prévenir les effets néfastes que peuvent avoir les crises alimentaires mondiales sur la santé des enfants.

108. Les efforts visant à ralentir la croissance démographique, à atténuer la pauvreté, à renforcer la protection de l'environnement et à éliminer des schémas de consommation et de production non viables se renforcent mutuellement. Ainsi, les pays qui tardent dans leur transition vers une réduction de la fécondité n'ont pas de temps à perdre. Le succès des programmes d'éducation démographique et de planification de la famille menés dans des contextes extrêmement différents prouve que des individus informés peuvent agir et agir effectivement de façon responsable en tenant compte de leurs propres besoins ainsi que de ceux de leurs familles et de leurs communautés.

109. **Mme Ndiaye** (Observatrice de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)) déclare que, ces dernières années, la réduction, voire l'élimination, de la pauvreté sont devenues un important indicateur du développement. Toutefois, les inégalités de revenus entre populations rurales et urbaines dans les pays en développement ainsi qu'entre pays en développement et pays développés ne cessent de s'accroître. La crise alimentaire actuelle, ainsi que la sécheresse, la désertification et la dégradation des terres entraînées par les changements climatiques, ont un impact direct

sur le développement rural et les phénomènes liés aux migrations ont également affecté la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement de façon aussi bien positive que négative.

110. Le développement rural durable ne pourra être assuré qu'avec la pleine participation des femmes. Cependant, la contribution qu'elles apportent aux efforts de développement rural est constamment négligée et leur action, qui n'est pas suffisamment appuyée, est fréquemment affectée par les politiques économiques du moment et par d'autres facteurs liés au développement. Les femmes rurales n'ont pas de sources de revenus viables et leur accès aux ressources productives est limité. Pour remédier à cette situation, l'OIM s'efforce de créer des possibilités économiques, notamment grâce à la création de microentreprises et à des programmes de renforcement des capacités. En outre, les femmes qui décident d'émigrer à l'étranger doivent être informées par les circuits ordinaires et doivent être conscientes des risques et des conséquences possibles d'une émigration illégale.

111. Les gouvernements et les organisations internationales doivent également faciliter la participation des migrants aux petites et moyennes entreprises, surtout en milieu rural, et doivent reconnaître la contribution vitale que ces entreprises apportent à la création d'emplois et au développement. À titre de première mesure, une assistance devrait être fournie pour permettre aux petites et moyennes entreprises de pénétrer les marchés non traditionnels.

112. Fréquemment, les jeunes quittent les campagnes pour trouver une vie meilleure ailleurs. Pour combattre ce phénomène et exploiter la contribution que les jeunes peuvent apporter au développement rural, il faut que les gouvernements offrent des possibilités de formation dans le secteur agricole ou permettent aux jeunes de créer plus facilement de petites entreprises. Le perfectionnement des compétences et le partage des connaissances sont également des ingrédients indispensables des efforts tendant à éliminer la pauvreté et à promouvoir le développement rural. En particulier, les migrants peuvent contribuer au développement de leurs pays d'origine par leurs rapatriements de fonds et par l'apport de l'expérience technique qu'ils ont acquise.

113. Les pays en développement ont besoin d'une assistance pour se doter des capacités nécessaires pour participer à l'élaboration des cadres internationaux et

formuler et appliquer des politiques nationales reflétant leurs priorités propres et les engagements assumés au plan international. Ces capacités doivent permettre aux pays en développement de gérer leur économie rurale et les ressources naturelles dont celle-ci est tributaire de façon rationnelle. Les pays en développement doivent également examiner la possibilité d'intégrer l'aspect migration à leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement.

114. **M. Filho** (Observateur de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires) rappelle que les trois piliers du développement durable sont la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement, et souligne que la principale caractéristique de l'approche du développement durable adoptée par l'Organisation des Nations Unies est l'établissement d'un véritable partenariat mondial. Au cœur de ce partenariat se trouvent les Objectifs du Millénaire pour le développement. Regrettablement, cependant, en dépit des signes de progrès enregistrés dans certains domaines, le rythme auquel progresse la réalisation de ces Objectifs en général est alarmant, et la communauté internationale dans son ensemble doit maintenant adopter des mesures décisives dans trois domaines prioritaires, à savoir la santé publique, l'éducation et la lutte contre la faim.

115. L'Association, organisation qui rassemble une soixantaine de conseils économiques et sociaux et institutions similaires du monde entier, constitue une instance unique pour débattre des questions liées au développement durable, et a adopté un certain nombre de mesures pour mieux faire connaître les Objectifs du Millénaire pour le développement aux membres de la société civile, en particulier ceux qui s'occupent d'éducation et de formation, et aux organisations non gouvernementales. La société civile a un rôle vital à jouer dans les efforts de développement dans les pays pauvres. Lorsqu'elle est bien organisée et jouit d'un certain degré d'indépendance par rapport au pouvoir politique, elle peut non seulement jouer un rôle de levier pour améliorer la gouvernance mais aussi promouvoir le développement.

116. **M. Maradona** (Observateur de l'Institution intergouvernementale pour l'utilisation de la micro-algue spiruline contre la malnutrition) fait observer que si la communauté internationale ne s'attaque pas d'urgence au problème de la malnutrition, en ayant à l'esprit le lien indissociable entre ce phénomène et les

Objectifs du Millénaire pour le développement, le développement durable demeurera une chimère. La spiruline, riche en protéines essentielles, en minéraux et en vitamines, qui est consommée dans plus de 77 pays et qui peut être administrée aux enfants, pourrait être une composante clé des stratégies d'élimination de la faim, contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et aider à combler le fossé sanitaire. L'Institution a déjà mené à bien la première phase d'un projet tendant à utiliser la spiruline pour combattre la malnutrition et les autres obstacles connexes au développement en Iraq et envisage de lancer des projets semblables au Brésil, au Ghana, en Haïti, au Honduras et en Inde.

117. Les États Membres, la société civile et les autres parties prenantes doivent prendre conscience du potentiel qu'offre la spiruline et l'exploiter aussi bien comme instrument de politique générale que comme méthode pratique d'éliminer la faim et de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Comme, dans la plupart des régions du monde, les conditions physiques se prêtent à la culture de micro-algues, la spiruline pourrait être produite dans les pays en développement, où sa culture, son achat et sa distribution non seulement constitueraient une activité rentable pour les communautés intéressées mais encore créeraient des capacités durables qui pourraient contribuer aux efforts de développement durable de caractère plus général.

118. **Mme Soeder** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)), parlant également au nom du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du Programme alimentaire mondial (PAM), fait observer que si aucun pays pauvre n'a jamais réussi à atténuer la pauvreté sans accroître tout d'abord la productivité agricole, les investissements nationaux dans l'agriculture dans la plupart des pays pauvres ne cessent de baisser, et ce depuis longtemps. Les effets de la hausse des prix des produits alimentaires aggravent la situation déjà critique qui prévaut dans les pays en développement, les plus pauvres des pauvres, en particulier les ménages dirigés par les femmes et les enfants, sont ceux qui souffrent le plus.

119. Pour faire face aux besoins alimentaires d'urgence et promouvoir des moyens de subsistance durables pour les hommes, les femmes et les jeunes qui sont vulnérables, une action concertée s'impose. Le système des Nations Unies a déjà adopté un certain

nombre de mesures à cette fin: l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général a entrepris d'élaborer un cadre global d'action pour faire en sorte que les efforts déployés par la communauté internationale pour faire face à la crise alimentaire soient planifiés et coordonnés comme il convient, et la déclaration adoptée par la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale qui s'est tenue en juin 2008 sous les auspices de la FAO a restitué à l'agriculture la priorité qu'elle aurait toujours dû avoir.

120. La communauté internationale doit s'attacher en toute priorité à nourrir ceux qui ont faim, en veillant à ce que les groupes désavantagés, comme les femmes et les populations autochtones, ne soient pas laissés pour compte. Il faut également s'employer à accroître la production des petits exploitants en facilitant l'accès aux intrants et aux services et en encourageant l'adoption de pratiques appropriées. En mettant l'accent sur des interventions de petite envergure et la microfinance rurale, le FIDA allouera un montant de 1,3 milliard de dollars, en 2008, au financement de projets de développement agricole et de développement rural, et il a immédiatement dégagé 200 millions de dollars pour parer aux besoins urgents.

121. Toutefois, les solutions à court terme doivent être complétées par des mesures tendant à garantir la sécurité alimentaire à plus longue échéance, ce qui ne sera toutefois possible que s'il est investi dans tous les aspects du cycle de production. En outre, les petits exploitants et les travailleurs doivent être associés aux efforts visant à combattre les effets des changements climatiques, y compris pour ce qui est de la mise au point de biocarburants respectueux de l'environnement.

122. Les 450 millions de petites exploitations qu'il y a dans le monde sont le moyen de subsistance de quelque 2 milliards d'hommes et de femmes, mais les investissements dans l'agriculture demeurent gravement insuffisants. Pour remédier à cette situation, la proportion de l'aide publique au développement consacrée à la production agricole et au développement rural devrait être portée de 3 à 10 pour cent pour, à terme, atteindre 17 pour cent. Il faudra également mettre en œuvre des politiques rationnelles qui tiennent compte des nouvelles réalités et des problèmes mondiaux, comme l'apparition de nouveaux parasites et de nouvelles maladies, les changements climatiques et l'évolution démographique.

123. En conclusion, Mme Soeder se félicite de ce que chacun s'accorde de plus en plus à reconnaître le rôle prééminent que doit jouer l'agriculture dans les efforts mondiaux de développement. Pour cette raison, la FAO, le FIDA et le PAM continuent d'étudier les possibilités de resserrer leur collaboration afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international.

124. **Mme Master Moos** (Observatrice de l'All India Shah Behram Baug Society (for Scientific and Educational Research)) dit que les techniques de purification de l'eau dues au Dr. Victor Inyushin sont les seules qui permettent de purifier l'eau polluée par des déchets nucléaires, biologiques et chimiques, l'eau contaminée se trouvant épurée en trois jours seulement. Ces techniques peuvent aider les gouvernements à prévenir la propagation des maladies transmises par l'eau et, en aidant à alimenter en eau potable des millions d'êtres humains, partout dans le monde, promouvoir ainsi la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du développement durable. De plus, l'eau pure ainsi produite peut améliorer les rendements agricoles et partant aider directement à atténuer les effets de la crise alimentaire. Cette technologie a été découverte dans l'ancienne Union soviétique, où elle a été utilisée pour épurer les eaux de lacs pollués par des déchets nucléaires. Mme Master Moos encourage les pays à adopter cette technologie brevetée.

125. **M. Parmegiani** (Observateur de la Légion de bonne volonté) dit que son organisation s'emploie à susciter une prise de conscience accrue de l'importance que revêt la protection de l'environnement, l'accent étant mis en particulier sur les forêts tropicales de l'Amazonie brésilienne et sur le rôle qu'elles jouent dans le développement durable de la planète. L'organisation fonde ses recommandations sur trois grands axes: l'éducation des jeunes et des adultes concernant une utilisation responsable des ressources naturelles; la réalisation dans l'immédiat de campagnes de sensibilisation du public; et l'établissement de réseaux et la mobilisation d'une coopération avec de multiples parties prenantes comme les ONG, les chercheurs, la société civile et le secteur privé. De plus amples informations sur l'action de la Légion de bonne volonté se trouvent dans le document E/2008/NGO/16.

126. **M. Clerc** (Observateur de l'Organisation internationale de la famille) déclare que son organisation, le "Droit à l'Énergie", demande à

nouveau à l'Organisation des Nations Unies de reconnaître l'accès à l'énergie comme un besoin essentiel étant donné le rôle capital qu'elle joue dans la promotion du développement économique et social. En outre, la communauté internationale doit immédiatement élaborer un plan d'action pour que les différentes régions affectées par la pauvreté puissent avoir accès à l'énergie.

127. La hausse mondiale des prix de l'énergie est fréquemment imputée aux forces du marché et au développement des pays émergents, sans qu'il soit tenu compte du comportement répréhensible des spéculateurs, qui contribuent à la crise alimentaire mondiale ainsi qu'à la faim et à la pauvreté dans le monde en pillant des céréales pour produire des biocarburants. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent limiter et contrôler l'utilisation faite des céréales alimentaires et des terres arables pour la fabrication de bioéthanol. La production de biocarburants à partir de déchets pourrait être une solution intelligente et responsable qui pourrait satisfaire une bonne partie des besoins énergétiques.

128. L'organisation de M. Clerc défend ardemment l'électricité comme source d'énergie mais reconnaît que les pays en développement ne peuvent pas mettre en place les circuits de distribution utilisés dans les pays développés. La décentralisation de la génération d'électricité au moyen de sources d'énergie renouvelables comme l'énergie solaire et éolienne est une formule qui, tout en étant plus onéreuse, doit être pesée au regard de ce que coûte le manque d'accès à l'énergie.

129. **M. Foussard** (Observateur de la Fundación Diagrama), parlant également au nom de l'Observatoire international de la justice pour mineurs, déclare que son organisation appuie énergiquement l'élaboration d'un plan de développement durable pour les jeunes. Ce plan devrait mettre l'accent sur des stratégies novatrices visant à intégrer les questions liées aux aspects du développement durable intéressant les jeunes aux politiques nationales et internationales afin d'améliorer et de rénover les programmes nationaux et internationaux et d'assurer ainsi les moyens de subsistance durables pour tous les jeunes du monde. Ces stratégies doivent tendre à exploiter l'initiative des jeunes, à donner aux jeunes les moyens d'agir au service du développement durable et de la paix et à promouvoir l'éco-entrepreneuriat chez les jeunes pour

aider à édifier des villes durables et à réduire la dégradation de l'environnement en milieu rural. Ce plan devrait également être assorti d'indicateurs sociaux, économiques et environnementaux afin de pouvoir évaluer l'impact sur les jeunes des Objectifs du Millénaire pour le développement.

La séance est levée à 20 h 15.